# Processus des acquisitions

# OBJECTIFS

Ils sont définis sur chaque programme de formation.

Le formateur les rappelle en début de session et
les affiche tout au long de la formation.

# PENDANT LA FORMATION

A la fin de chaque notion abordée, et selon le fil conducteur défini si existant, des exercices de positionnement peuvent être effectués.

* Tests QCM écrits ou oraux (individuels, en équipe, etc.)
* Restitution individuelle, sous-groupe, collective
* Cas pratique
* Mise en situation
* Réflexion personnelle
* Plan d’action individuel : (Qu’ai-je appris?, Dans 5 ans, je serais, j’aurais, Dans 10 ans, je serais, j’aurais, qu’est ce qui me donne un grand sourire, un sentiment de plénitude quand je le fais, Suis-je à l’aise avec ce que je fais ?, Qu’est-ce que je peux faire pour aller de mon état initial vers mon état désiré ? qu’est-ce que je comprends mieux ? que vais-je utiliser pour moi, dans mon propre fonctionnement ? dans mes relations et mon entourage professionnel ? dans l’animation de mon équipe ?)

Cf photos sur linkedin

Si le formateur détecte un besoin de régulation ou ajustement par rapport à un stagiaire au cours de la formation :

Pour tous les exercices pratiques :

*Les actions entreprises pour le remettre au cours du processus est de l’impliquer, le responsabiliser pour identifier les points sur lesquels il aurait des difficultés.*

*Pour tous les exercices sur feuilles (nécessitant lecture ou écriture) :*

***Exemple concret pour le cas d’un illettré : Lire les consignes avec lui/elle. L’assister dans le remplissage du document***

# EN FIN DE FORMATION

## Evaluation des acquis

A la fin de la session, exercice pratique individuel oral (je suis 1mn) ou remise d’un qcm.

## Critères de l’évaluation

 *Grille d’Evaluation des compétences*

## Résultat de l’évaluation et formalisation

CAS 1 : Si les objectifs sont atteints : attestation de fin de formation remis au stagiaire ou à sa hiérarchie à l’issue de la formation.

CAS 2 : Si les objectifs ne sont pas atteints ou atteints partiellement : *Si la direction le permet, l’intégrer dans une nouvelle formation dans le cas d’une commande entreprise.*

*Dans le cadre de formation individuelle, accompagnement individuel à l’issue de la formation*

# APRES LA FORMATION

(CARTOGRAPHIE PROCESSUS)

Nous prévoyons comme indiqué de reprendre contact en direct avec l’apprenant dans la mesure où cela est possible entre 3 et 6 mois après la fin de la formation afin de savoir comment la formation a été intégrée et l’impact de celle-ci sur ses actions quotidiennes en situation professionnelle.

Si le contact direct n’est pas possible, nous envisageons de passer par le référent ou le signataire de la convention/contrat pour une mise en contact si possible.

Voir check list de l’apprenant.